

Département de l'Hérault

ARRONDISSEMENT
DE BEZIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LESPIGNAN

SEANCE DU 20 MAI 2026

Objet :

CC LA DOMITIENNE
Convention relative à l'implantation
d'un site de compostage partagé
Rue du Cercle

N° : D - 2026 - 05 - 20 - 03

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

Présents : Mesdames et Messieurs Géraldine ESCANDE, Daniel SCAFA, Ludivine ALBERT, Bernard GUERRERE, Marie-Jeanne MULLER, Didier MONTIER, Vincent BAR, Jean-François GUIBBERT, René COUSIN, Ghislaine GAY, Eliane CHAUMET, Corinne LOUBES, Fabrice LETELLIER, Alexandra SCHAAB, Esther CAVALLE, José GOMEZ, Martial MARTINEZ, Marie Carmen CHOLLET, Alain DECAMPS, Françoise CARLES, Pascal LOUBET.

Procurations : Mme Amandine DIEGO à Mme Géraldine ESCANDE-COLIN, M. Alain MANES à M. Alain DECAMPS ;

Absente :

Secrétaire de séance : M. Daniel SCAFA

Début de séance : 18h30

Madame le Maire présente une proposition de convention de la Communauté de Communes La Domitienne ayant pour objet de définir les conditions auxquelles la commune met temporairement et gratuitement à la disposition de la Communauté de Communes La Domitienne, une partie de la parcelle cadastrée section C n°4842 située rue du Cercle, d'une superficie inférieure à 5 m², destinée à l'implantation d'un site de compostage partagé pour les habitants du quartier.

La convention ci-annexée régit les obligations de chaque partie

Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et à l'unanimité + 2 procurations,

Approuve les termes de la convention relative à l'implantation d'un site de compostage partagé Rue du Cercle.

Autorise Madame le Maire à la signer avec Monsieur le Président de la Communauté de Communes La Domitienne.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire,

La Maire,

Envoyé en préfecture le 21/05/2026

Reçu en préfecture le 21/05/2026

Publié le 26 MAI 2026

ID : 034-213401359-20260520-D2026_05_20_03-DE

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le 21 MAI 2026
Et publication ou notification
Du 26 MAI 2026
La Maire :

Daniel SCAFA



Géraldine ESCANDE-COLIN

